

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES

TQR (2 journées)

- 12/09/26
- 19/09/26

PH1 : Poules en matchs aller (3 journées)

- 26/09/26
- 03/10/26
- 10/10/26

Vacances du 17/10 au 1/11/2027

PH2 : Poules en aller/retour (6 journées)

- 07/11/26
- 14/11/26
- 21/11/26
- 28/11/26
- 5/12/26
- 12/12/26

Vacances du 19/12 au 3/01/2027

PH3 : 2 Poules de 6 en matchs aller/retour (10 journées) : 1 Poule Titre + 1 Poule 2^{ème} Div. (2 journées)

- 09/01/27
- **16/01/27 TIC CVL U13**
- 23/01/27
- 30/01/27
- 06/02/27
- 13/02/27

Vacances du 20/02 au 07/03/2027

- 13/03/27
- 20/03/27
- 03/04/27
- 10/04/27
- 17/04/27

Vacances du 17/04 au 2/05/2027

w.e. du 8,9 mai

Finales Jeunes

* Hormis le championnat U15F, U21M

ENGAGEMENTS au 31/08/2026

U13M	U13F	U15M	U15F	U18M	U18F
• 32	• 24	• 30	• 17	• 39	• 25

- **PH1 et PH2 : du 19 septembre au 12 décembre 2026**
 - **17 équipes** en poules en matchs aller/retour
 - **5 équipes** sont reléguées en Inter-département ou championnat 37, afin d'en garder 12 pour la PH3
- **PH3 : JANVIER à AVRIL (10 journées)**
 - **12 équipes**
 - ⇒ Poule titre en A/R = 6 équipes
 - ⇒ Poule 2ème Div. en A/R = 6 équipes
- **FINALES : week-end du 8 et 9 mai 2027**

PH1 et 2*	Poule 1A	Poule 1B	Poule 1C
	C.J.M. Bourges Basket 2	USM Olivet Basket	C'Chartres Basket
	USM Saran	MSV Touraine Basket	ESO - CTC ALB37 - ASF
	CTC ASPTT Châteauroux - Le Poinçonnet	AS Monts Basket	Barjouville Basket
	ADA Blois Basket 41	Avenir Sportif Jocondien	CES Tours Basket
	Club Sportif de Bourges	ACB La Chapelle	Alliance Dreux Basket
	Saint-Doulchard Basket	JS Chécy Basket	

* A l'issue de la PH1 et 2 en matchs aller/retour, les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} évolueront en Poule Titre, les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} évolueront en 2^{ème} division et les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} sont reléguées.



- **2 journées TQR : 12 et 19 septembre 2026**
 - des équipes sont reléguées, si nécessaire, en Inter-département ou championnat 37 après le TQR2
- **PH1 : 26 septembre, 3 et 10 octobre 2026**
 - **20 équipes** en poules en matchs aller
 - **4 équipes** sont reléguées en Inter-département ou championnat 37, afin d'en garder 16 pour la PH2
- **PH2 : TOUSSAINT à NOËL (5 journées)**
 - **16 équipes**
 - 2 poules « hautes » de 4 équipes et 2 poules « basses » de 4 en matchs aller/retour
 - 4 équipes reléguées des poules « basses » en Inter-département ou championnat 37, afin d'en garder 12 pour la PH3
- **PH3 : JANVIER à AVRIL (10 journées)**
 - **12 équipes**
 - ⇒ Poule titre en A/R = 6 équipes
 - ⇒ Poule 2ème Div. en A/R = 6 équipes
- **FINALES : week-end du 8 et 9 mai 2027**

La catégorie U13 F – 24 équipes

Saison 2026-2027

12-sept	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C	Tournoi D	Tournoi E	Tournoi F	Tournoi G	Tournoi H
Lieux	Le Poinçonnet	Tours MB PLLL	BC AzayCheillé	CES Tours	C'Chartres F.	J.S. Chécy	Déols (ctc D-E-StM)	USM OLIVET
	CJM Bourges	US St Pierre	MSV Touraine	ADA Blois 41	Ctc BLT 45	CS Bourges	USM Saran	USM Montargis
	St Doulchard	RS St Cyr	Ctc ESO-ASF	ASJocondien	Alliance Dreux	ABC St Jean de Braye	Neuvy Basket	ACB La Chapelle

19-sept	Treg A	Treg B	TQ1*	TQ2*	TQ3*	TQ4*
Lieux	a1	e1	a2	c2	e2	g2
	b1	f1	b2	d2	f2	h2
	c1	g1	c3	a3	g3	e3
	d1	h1	d3	b3	h3	f3

* Les équipes classées 4^{ème} des TQ1, TQ2, TQ3 et TQ4 sont reléguées

PH1**	Poule 1A	Poule 2A	Poule 2B	Poule 2C	Poule 2D
	1er TregA	3ème tregA	3ème TregB	4ème TregA	4ème TregB
	1er TregB	1er TQ1	1er TQ2	1er TQ3	1er TQ4
	2ème TregA	2ème TQ2	2ème TQ1	2ème TQ4	2ème TQ3
	2èmeTregB	3ème TQ4	3ème TQ3	3ème TQ2	3ème TQ1

** Les équipes classées 4^{ème} des poules 2A, 2B, 2C et 2D sont reléguées

PH2	Poule 1A	Poule 1B	Poule 2A	Poule 2B	PH3
	1er Poule 1A	2 ^{ème} Poule 1A	2 ^{ème} Poule 2A	2 ^{ème} Poule 2C	
	4 ^{ème} Poule 1A	3 ^{ème} poule 1A	2 ^{ème} Poule 2B	2 ^{ème} Poule 2D	Poule Titre
	1er Poule 2A	1er Poule 2C	3 ^{ème} Poule 2C	3 ^{ème} Poule 2A	2 ^{ème} Division
	1er Poule 2B	1er Poule 2D	3 ^{ème} Poule 2D	3 ^{ème} Poule 2B	Inter-dépt. ou 37

Équipe reléguée

maj. le 30/08/26

12-sept	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C	Tournoi D	Tournoi E	Tournoi F	Tournoi G	Tournoi H
Lieux	ctc MSV 37 1	AS Jocondien	SMS Romorantin	Amicale de Lucé	C'Chartres M.	CJF les Aubrais	Orléans LBA	ABC St Jean de Braye
	CJM Bourges	Touraine BC1	ASPTT CHTX	Ctc BLT45	Amicale Neuville	J.S Chécy	CMPJM Ingré	USM Montargis
	Tours MB PLLL 2	US StPierre	AS Fondettes	Alliance Dreux	ADA Blois 41 2	Déols (ctc D-E-StM)	MSV 37 2	ES Oésienne
	Ballan BC	TMB PLLL 1	ADA Blois 41 1	USM Olivet	ES Maintenon	Touraine BC2	Vineuil SB	ES Aubigny

19-sept	Treg A	Treg B	TQ1*	TQ2*	TQ3*	TQ4*	TQ5*	TQ6*
Lieux	a1	e1	a2	c2	d2	e2	g2	h2
	b1	f1	b2	a3	b3	f2	f3	g3
	c1	g1	c4	d3	c3	h3	e4	e3
	d1	h1	d4	b4	a4	g4	h4	f4

* Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} des TQ1, TQ2, TQ3, TQ4, TQ5 et TQ6 sont reléguées.

PH1**	Poule 1A	Poule 2A	Poule 2B	Poule 2C	Poule 2D
	1er TregA	3ème Treg A	3ème Treg B	4ème Treg A	4ème Treg B
	1er TregB	1er TQ4	1er TQ3	1er TQ2	1er TQ1
	2ème Treg A	2ème TQ5	2ème TQ6	1er TQ6	1er TQ5
	2ème Treg B	2ème TQ1	2ème TQ2	2ème TQ3	2ème TQ4

** Les équipes classées 4^{ème} des poules 2A, 2B, 2C et 2D sont reléguées

PH2	Poule 1A	Poule 1B	Poule 2A	Poule 2B	PH3
	1er Poule 1A	2ème Poule 1A	2ème Poule 2A	2ème Poule 2C	Poule Titre
	4ème Poule 1A	3ème poule 1A	2ème Poule 2B	2ème Poule 2D	2ème Division
	1er Poule 2A	1er Poule 2C	3ème Poule 2C	3ème Poule 2A	Inter-dépt. ou 37
	1er Poule 2B	1er Poule 2D	3ème Poule 2D	3ème Poule 2B	

Équipe reléguée

maj. le 30/08/26



La catégorie U15 M – 30 équipes

Saison 2026-2027

12-sept	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C	Tournoi D	Tournoi E	Tournoi F	Tournoi G	Tournoi H	Tournoi I	Tournoi J
Lieux	St Doulchard	Déols (ctc D-E-StM)	St Avertin Sport	US St Pierre	ASJocondien 2	ADA Blois 411	Aliance Dreux	ES Maintenon 2	ABC St Jean de Braye	CTC BLT45
	ASPTT Châteauroux	CS Bourges	AS Jocondien1	Touraine BC 2	Orléans LBA3	JS Chécy	USM Olivet	ADA Blois 41 2	CMPJM Ingré	Orléans LBA 2
	CJM Bourges	SC Issoudun	Tours MB PLLL	ES Oésienne	MSV 37	ASJ La Chaussée	ES Maintenon 1	C'Chartres M	CJF Les Aubrais	USM Montargis

20-sept	Treg A	Treg B	Treg C
Lieux	a1	e1	h1
	b1	f1	i1
	c1	g1	j1
	d1		

TQ1*	TQ2*	TQ3*	TQ4*	TQ5*
a2	c2	e2	g2	i2
b2	d2	f2	h2	j2
c3	a3	g3	f3	e3
d3	b3	i3	j3	h3

* Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} des TQ1, TQ2, TQ3, TQ4 et TQ5 sont reléguées.

PH1**	Poule 1A	Poule 2A	Poule 2B	Poule 2C	Poule 2D
	1er TregA	2ème TregB	2ème TregC	3ème TregB	3ème TregC
	1er TregB	1er TQ2	1er TQ1	4ème TregA	3ème TregA
	1er TregC	1er TQ3	1er TQ4	1er TQ5	2ème TQ5
	2ème TregA	2ème TQ1	2ème TQ2	2ème TQ3	2ème TQ4

** Les équipes classées 4^{ème} des poules 2A, 2B, 2C et 2D sont reléguées

PH2	Poule 1A	Poule 1B	Poule 2A	Poule 2B	PH3
	1er Poule 1A	2 ^{ème} Poule 1A	2 ^{ème} Poule 2A	2 ^{ème} Poule 2C	Poule Titre
	4 ^{ème} Poule 1A	3 ^{ème} poule 1A	2 ^{ème} Poule 2B	2 ^{ème} Poule 2D	2 ^{ème} Division
	1er Poule 2A	1er Poule 2C	3 ^{ème} Poule 2C	3 ^{ème} Poule 2A	
	1er Poule 2B	1er Poule 2D	3 ^{ème} Poule 2D	3 ^{ème} Poule 2B	Inter-dépt. ou 37

Équipe reléguée

maj. le 30/08/26

La catégorie U18 F - 25 équipes

Saison 2026-2027

12-sept	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C	Tournoi D	Tournoi E	Tournoi F	Tournoi G	Tournoi H
Lieux	CJM Bourges2	Saint Maur (ctc D-E-StM)	AS Monts	CES Tours 2	TNT(ctc team TN) Monnaie	Barjouville	US Montargis	ACB La Chapelle
	SMS Romorantin	Le Poinçonnet (ctc ASPTT-Poinç.)	ctc MSV Touraine	AS Jocondien	CES Tours	Alliance Dreux	ctc BLT 45	CMPJM Ingré
	CS Bourges	ctc Vallée Creuse Argenton	ESO-ASF 2 (ctc ALB37)	ESO-ASF 1 (ctc ALB37)	ADA Blois 41	C'Chartres 2	JS Chécy	USM Olivet
								USM Saran 2

19-sept	Treg A	Treg B	Treg C	TQ1*	TQ2*	TQ3*	TQ4*	TQ5*
Lieux	a1	d1	f1	a2	c2	e2	g2	h3
	b1	e1	g1	b2	d2	f2	d3	g3
	c1	h2	h1	c3	a3	b3	h4	f3
								e3

* Les équipes classées 3^{ème} des TQ1, TQ2, TQ3 et TQ4 sont reléguées ainsi que l'équipe classée 4^{ème} du TQ5

PH1**	Poule 1A	Poule 2A	Poule 2B	Poule 2C	Poule 2D
	1er TregA	2ème Treg A,B,C	2ème Treg A,B,C	3ème Treg A	3ème Treg B
	1er TregB	1er TQ3	1er TQ2	1er TQ1	3ème Treg C
	1er TregC	1er TQ4	1erTQ5	2ème TQ5	2ème TQ4
	2ème Treg A,B,C	3ème TQ5	2ème TQ1	2ème TQ2	2ème TQ3

** Les équipes classées 4^{ème} des poules 2A, 2B, 2C et 2D sont reléguées

PH2	Poule 1A	Poule 1B	Poule 2A	Poule 2B	PH3
	1er Poule 1A	2ème Poule 1A	2ème Poule 2A	2ème Poule 2C	
	4ème Poule 1A	3ème poule 1A	2ème Poule 2B	2ème Poule 2D	Poule Titre
	1er Poule 2A	1er Poule 2C	3ème Poule 2C	3ème Poule 2A	2ème Division
	1er Poule 2B	1er Poule 2D	3ème Poule 2D	3ème Poule 2B	Inter-dépt. ou 37

 Équipe reléguée

maj. le 30/08/26

- **2 journées TQR : 12 et 19 septembre 2026**
 - **11 équipes** sont reléguées en Inter-département ou championnat 37 après le TQR2
- **PH1 : 26 septembre, 3 et 10 octobre 2026**
 - **28 équipes** en poules en matchs aller
 - **12 équipes** sont reléguées en Inter-département ou championnat 37, afin d'en garder 16 pour la PH2
- **PH2 : TOUSSAINT à NOËL (5 journées)**
 - **16 équipes**
 - 4 poules de même niveau de 4 équipes en matchs aller/retour
 - 1 équipe reléguée par poule en Inter-département ou championnat 37, afin d'en garder 12 pour la PH3
- **PH3 : JANVIER à AVRIL (10 journées)**
 - **12 équipes**
 - ⇒ Poule titre en A/R = 6 équipes
 - ⇒ Poule 2ème Div. en A/R = 6 équipes
- **FINALES : week-end du 8 et 9 mai 2027**



12-sept	Tournoi A	Tournoi B	Tournoi C	Tournoi D	Tournoi E	Tournoi F	Tournoi G	Tournoi H	Tournoi I	Tournoi J
Lieux	CS Bourges	Ballan BC	Touraine BC	TMB PLLL 3	Vineuil SB	ES Ormes	US Sandillon	Abeille de Gien	ctc Châteaudun Sud 28	ctc Vallée d'Avre
	ASPTT Châteauroux	AS Jocondien	US St Pierre	ADA Blois 41 3	ADA Blois 41 2	ASJ La Chaussée	Orléans LBA 3	USM Olivet	C'Chartres M	CPJM INGRE
	CJM Bourges	MSV 37 2	AS Fondettes	MSV 37 1	Ctc BLT 45	Orléans LBA2	USM Montargis	CJF les Aubrais 1	JS Chécy	Alliance Dreux
	ctc Déols Etrechet St Maur	TMB PLLL 2	AS St Branches	ES Oësiennne	St Doulchard	ABC St Jean de Braye 2	ABC St Jean de Braye 1		US La Ferté	CJF les Aubrais 2

19-sept	TRegA	TRegB	TRegC
Lieux	a1	d1	f1
	b1	e1	g1
	c1	h1	i1
		j1	

TQ1*	TQ2*	TQ3*	TQ4*	TQ5*	TQ6*	TQ7*	TQ8*	TQ9*
a2	c2	d2	e2	f2	g2	h2	i2	j2
b2	a3	b3	d3	e3	f3	g3	j3	i3
c3	b4	a4	c4	g4	i4	j4	e4	h3
d4								f4

* Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} des TQ1 à TQ9 sont reléguées.

PH1**	Poule 1A	Poule 2A	Poule 2B	Poule 2C	Poule 2D	Poule 2E	Poule 2F
	1 ^{er} Treg A	2 ^{ème} Treg A	2 ^{ème} Treg C	3 ^{ème} Treg B	3 ^{ème} Treg A	3 ^{ème} Treg C	4 ^{ème} Treg B
	1 ^{er} Treg B	1 ^{er} TQ1	1 ^{er} TQ2	1 ^{er} TQ3	1 ^{er} TQ4	1 ^{er} TQ5	1 ^{er} TQ6
	1 ^{er} Treg C	2 ^{ème} TQ7	2 ^{ème} TQ8	2 ^{ème} TQ9	1 ^{er} TQ9	1 ^{er} TQ8	1 ^{er} TQ7
	2 ^{ème} Treg B	2 ^{ème} TQ6	2 ^{ème} TQ5	2 ^{ème} TQ4	2 ^{ème} TQ3	2 ^{ème} TQ2	2 ^{ème} TQ1

** Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} des poules 2A,2B, 2C, 2D, 2E et 2F sont reléguées

PH2	Poule 1A	Poule 1B	Poule 1C	Poule 1D	PH3
	1 ^{er} Poule 1A	2 ^{ème} Poule 1A	3 ^{ème} Poule 1A	4 ^{ème} Poule 1A	
	1 ^{er} Poule 2D	1 ^{er} Poule 2C	1 ^{er} Poule 2B	1 ^{er} Poule 2A	Poule Titre****
	1 ^{er} Poule 2E	1 ^{er} Poule 2F	2 ^{ème} Poule 2F	2 ^{ème} Poule 2E	2 ^{ème} Division
	2 ^{ème} Poule 2A	2 ^{ème} Poule 2B	2 ^{ème} Poule 2C	2 ^{ème} Poule 2D	Inter-dépt. ou 37

Équipe reléguée

maj. le 31/08/26

Annexe 1. RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER TOURNOIS D'ÉVALUATIONS ET QUALIFICATIFS RÉGIONAUX JEUNES

Le présent document a pour objectif de préciser les **dispositions réglementaires particulières applicables aux rencontres des Tournois Qualificatifs Jeunes Régionaux (TQR)** organisés par la **Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball**.

A) TEMPS DE JEU ET INTERVALLES

- U18F / U18M : 10 min x 2 - Intervalle mi-temps : 3 min
- U15M / U15F : 09 min x 2 - Intervalle mi-temps : 3 min
- U13M / U13F : 08 min x 2 - Intervalle mi-temps : 3 min

Échauffement

Chaque équipe dispose de **10 minutes d'échauffement**, réparties de la manière suivante :

- **5 minutes à l'extérieur du terrain**, pendant la rencontre précédente ;
- **5 minutes sur le terrain officiel**, avant le début de la rencontre.

Rappels

- Intervalle entre la **1re et la 2e mi-temps : 3 minutes**.
- Intervalle entre la **fin du temps réglementaire et la prolongation : 1 minute**.
- Le **chronomètre est arrêté après chaque panier marqué durant les deux dernières minutes de la rencontre**, et ce pour toutes les catégories.

B) PROLONGATIONS

Pour toutes les catégories (**U13F/M, U15F/M et U18F/M**) :

- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : **une prolongation de 2 minutes** est disputée.
- Si les deux équipes sont toujours à égalité à l'issue de cette prolongation, une seconde prolongation débute selon le principe du « panier en or ».

Procédure du « panier en or »

Lors de cette seconde prolongation, **la première équipe qui inscrit au minimum un point remporte immédiatement la rencontre**.

Ainsi, le « panier en or » peut être obtenu aussi bien par **un lancer franc** que par **un panier à 2 ou 3 points**.

C) TEMPS-MORTS

Pour toutes les catégories (U13F/M, U15F/M et U18F/M) :

- 1 temps-mort en 1^{re} mi-temps ;
- 1 temps-mort en 2^e mi-temps.

D) FAUTES PERSONNELLES ET FAUTES D'ÉQUIPE

Le **règlement FIBA** s'applique concernant les fautes d'équipe (**4 fautes collectives d'équipe par mi-temps**).

Dans tous les Tournois qualificatifs (TQR ou TER) et pour l'ensemble des catégories, un joueur ou une joueuse est éliminé(e) de la rencontre dès sa 4^e faute personnelle.

E) TAILLE DU BALLON

- U13F, U13M, U15F, U18F : Ballon Taille 6
- U15M, U18M, U21M : Ballon Taille 7

F) CONSIGNES TECHNIQUES

Défense (Catégories U13 et U15):

Dans le cadre de la formation du jeune joueur et de la jeune joueuse, **seule** la **défense individuelle « fille à fille » ou « homme à homme »** est autorisée lors des rencontres des catégories **U13 et U15**. En cas de dérive avérée et répétée, la **Commission Sportive Jeunes** et la **Commission Technique** pourront intervenir auprès des entraîneurs concernés et, si nécessaire, rendre un avis au **Bureau Directeur de la Ligue**.

Aucune sanction n'est prévue. L'objectif est avant tout pédagogique et vise à résoudre les éventuels désaccords par le dialogue.

Les arbitres ne sont en aucun cas habilités à constater ou à sanctionner une défense considérée comme non conforme à ces consignes. Ils ne doivent donc pas être sollicités à ce sujet.

Il revient aux entraîneurs de faire remonter l'information à leurs dirigeants qui remonteront eux-mêmes l'information à la Commission Sportive Jeunes et la Commission Technique de la Ligue.

Cette procédure devra être clairement communiquée à l'ensemble des acteurs de la compétition, notamment aux **entraîneurs et aux arbitres**. Afin d'accompagner l'application de ces dispositions et de veiller au bon déroulement de la compétition, **un technicien sera mandaté sur place.**

maj. le 30/08/26

G) QUALIFICATIONS ET REGLES DE PARTICIPATION

Chaque joueur, joueuse et coach participant aux rencontres qualificatives des **TQR ou TER** devra être en règle et **titulaire d'une licence FFBB valide**.

Les joueurs et joueuses bénéficiant d'un **surclassement dans la catégorie supérieure** devront également être en conformité avec la réglementation FFBB en vigueur pour pouvoir participer aux rencontres.

Tout joueur ou toute joueuse non qualifié(e) réglementairement pourra entraîner la perte de la rencontre par pénalité.

Effectif

Une équipe peut inscrire **jusqu'à 12 joueurs ou joueuses pour participer aux TQR ou TER**. Toutefois, **seuls 10 joueurs ou joueuses maximum pourront être inscrits sur la feuille de marque et participer à une rencontre**.

Surclassements

Pour les conditions de **surclassement**, se référer à **l'article 427 des Règlements Généraux de la FFBB**.

Lorsque la mention « **médecin agréé** » est requise, le joueur ou la joueuse doit effectuer une visite médicale auprès d'un médecin figurant sur la **liste officielle régionale des médecins agréés**, muni(e) du document spécifique correspondant (**imprimé bleu ou jaune disponible sur le site de la FFBB**).

Le certificat médical dûment complété doit ensuite être transmis, dans les meilleurs délais, au **Comité départemental d'appartenance** pour validation.

IMPORTANT : les sous-classements sont interdits par la FFBB.

H) DEFRAIEMENT DES ARBITRES

Tournoi à 3 équipes

2 arbitres seront désignés pour couvrir les 3 rencontres du tournoi

Le Forfait de match correspond à la moitié d'un match « normal » (37€ /2) + les indemnités kilométriques à imputer sur un seul match.

La somme des indemnités des 2 arbitres est à diviser équitablement par 3, pour que les 3 équipes participantes puissent les régler sur place ou par virement

Tournoi à 4 équipes (avec 4 rencontres)

2 arbitres seront désignés pour couvrir les 4 rencontres du tournoi

Le Forfait de match correspond à un match « normal » + les indemnités kilométriques à imputer sur un seul match.

La somme des indemnités des 2 arbitres est à diviser équitablement par 4 à régler sur place ou par virement.

Tournoi à 4 équipes (avec 6 rencontres)

2 paires de 2 arbitres seront désignées pour couvrir les 6 rencontres du tournoi : une paire pour les 3 premiers matchs, l'autre paire pour les 3 derniers.

Le Forfait de match correspond à la moitié d'un match « normal » + les indemnités kilométriques à imputer sur un seul match.

La somme des indemnités des 4 arbitres est à diviser équitablement par 4, pour que les 4 équipes participantes puissent les régler sur place ou par virement (lors du changement de la paire d'arbitres, entre le 3^{ème} et le 4^{ème} match).

I) Mode d'attribution des points

Le classement est établi à l'issue de chaque Tournoi en tenant compte :

- 1) du nombre de points
- 2) du point-avantage entre équipes à égalité

Il est attribué

- pour une rencontre gagnée : 2 (deux) points
- pour une rencontre perdue : 1 (un) point
- pour une rencontre perdue par pénalité ou par forfait : 0 (zéro) point.

J) Personnalisation des équipes (si plusieurs équipes engagées)

L'effectif des équipes doit être **personnalisé** et impérativement communiqué avant le premier Tournoi Qualificatif Régional (TQR).

Tout joueur ou joueuse ayant participé à 1 rencontre dans une équipe de sa catégorie et de son club, ne pourra en aucun cas évoluer dans une autre équipe lors des tournois et des poules de qualifications d'octobre. En revanche des joueurs, joueuses n'ayant pas participé aux premiers tournois pourront intégrer l'effectif lors du tournoi suivant ou des matches de poules.

Les inscriptions sur la feuille de match sont limitées à 10 joueurs, joueuses par équipes.

PS : Attention aux clubs qui ont engagé deux équipes dans la même catégorie, aux CTC, et aux joueurs (euses) surclassés (ées).

K) Règles de participation

Nombre de joueurs autorisés

Domicile 10 maximum et Extérieur 10 maximum

Types de licences autorisés (nb maximum) 1C, 2C ou T = 5

OCAST (Hors CTC) = 4

ASP =3

OC Sans limite

Couleurs de licence autorisées (nb maximum)

Blanc Sans limite, Vert Sans limite, Jaune Sans limite, Orange Sans limite

Lorsqu'un club engage plusieurs équipes dans une même catégorie, l'équipe 1 est considérée comme l'équipe de plus haut niveau du club

L) Règles de participation spécifiques aux CTC

Dans les championnats jeunes, une interéquipe devra inscrire sur chaque feuille de marque des rencontres auxquelles elle participe :

a. Un minimum de 3 joueurs titulaires d'une licence 0C, 1C, 2C ou extension T délivrée auprès du club qui a engagé l'interéquipe. Ces joueurs devront être présents lors de la rencontre ;

b. Un maximum de 7 joueurs titulaires d'une extension AST délivrée pour évoluer dans cette interéquipe ;

En championnat régional Jeunes, lorsqu'une liste de joueurs brûlés est prévue par les règlements, les joueurs brûlés d'une interéquipe doivent obligatoirement être titulaires d'une licence 0C, 1C, 2C ou extension T délivrée auprès d'un club membre de la CTC, dont 3 dans celui qui a engagé l'interéquipe. Aussi, lorsqu'une liste de brûlage est nécessaire, 5 joueurs seront brûlés dont au moins 3 licenciés dans le club porteur. Ces 5 joueurs ne pourront jouer dans une autre équipe engagée par un club de la CTC dans la même catégorie d'âge et évoluant à un niveau de compétition inférieur.

M) SUITE DU CHAMPIONNAT

A partir de janvier, 2 poules seront constituées : une poule titre et une poule B.

Le titre sera décerné lors d'une finale qui opposera les 2 premiers de la poule titre, il y aura également une finale poule B.

maj. le 30/08/26

**Annexe 2. RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
PHASES DE POULES
DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX JEUNES**

Le présent document a pour objectif de préciser les **dispositions réglementaires particulières applicables aux rencontres des Phases de Poules des Championnats Jeunes Régionaux.**

Les règlements applicables sont les Règlements FIBA, les Règlements Généraux, les Règlements Sportifs Généraux de la Ligue du Centre Val de Loire pour les dispositions non prévues dans les Règlements Sportifs Généraux et/ou les Règlements Sportifs Particuliers à chaque division.

A) TEMPS DE JEU ET PROLONGATIONS

- U18F / U18M : 10 min x 4 - Prolongation : 5 min
- U15M / U15F : 09 min x 4 - Prolongation : 4 min
- U13M / U13F : 08 min x 4 - Prolongation : 3 min

B) CONSIGNES TECHNIQUES

Défense (Catégories U13 et U15):

Dans le cadre de la formation du jeune joueur et de la jeune joueuse, **seule** la **défense individuelle « fille à fille » ou « homme à homme »** est autorisée lors des rencontres des catégories **U13 et U15**. En cas de dérive avérée et répétée, la **Commission Sportive Jeunes** et la **Commission Technique** pourront intervenir auprès des entraîneurs concernés et, si nécessaire, rendre un avis au **Bureau Directeur de la Ligue**.

Aucune sanction n'est prévue. L'objectif est avant tout pédagogique et vise à résoudre les éventuels désaccords par le dialogue.

Les arbitres ne sont en aucun cas habilités à constater ou à sanctionner une défense considérée comme non conforme à ces consignes. Ils ne doivent donc pas être sollicités à ce sujet.

Il revient aux entraîneurs de faire remonter l'information à leurs dirigeants qui remonteront eux-mêmes l'information à la Commission Sportive Jeunes et la Commission Technique de la Ligue.

Cette procédure devra être clairement communiquée à l'ensemble des acteurs de la compétition, notamment aux **entraîneurs et aux arbitres**.

Afin d'accompagner l'application de ces dispositions et de veiller au bon déroulement de la compétition, **un technicien sera mandaté sur place.**

maj. le 30/08/26

C) QUALIFICATIONS ET REGLES DE PARTICIPATION

Chaque joueur, joueuse et coach participant aux rencontres devra être en règle et **titulaire d'une licence FFBB valide**.

Les joueurs et joueuses bénéficiant d'un **surclassement dans la catégorie supérieure** devront également être en conformité avec la réglementation FFBB en vigueur pour pouvoir participer aux rencontres.

Tout joueur ou toute joueuse non qualifié(e) réglementairement pourra entraîner la perte de la rencontre par pénalité.

Effectif

Seuls 10 joueurs ou joueuses maximum pourront être inscrits sur la feuille de marque et participer à une rencontre.

Surclassements

Pour les conditions de **surclassement**, se référer à **l'article 427 des Règlements Généraux de la FFBB**.

Lorsque la mention « **médecin agréé** » est requise, le joueur ou la joueuse doit effectuer une visite médicale auprès d'un médecin figurant sur la **liste officielle régionale des médecins agréés**, muni(e) du document spécifique correspondant (**imprimé bleu ou jaune disponible sur le site de la FFBB**).

Le certificat médical dûment complété doit ensuite être transmis, dans les meilleurs délais, au **Comité départemental d'appartenance** pour validation.

IMPORTANT : les sous-classements sont interdits par la FFBB.

D) MODE D'ATTRIBUTION DES POINTS ET CLASSEMENT

Le classement est établi à l'issue de chaque phase de poule selon les modalités suivantes.

1. Phase disputée en matchs aller simple

Le classement est établi en tenant compte successivement :

- du nombre de points acquis au classement ;
- lorsque deux ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, de la plus grande différence de points générale (Point Average Général), calculée sur l'ensemble des rencontres de la poule ;
- en cas de nouvelle égalité, du plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule ;
- en cas d'égalité persistante, d'un tirage au sort.

2. Phase disputée en matchs aller/retour

Le classement est établi en tenant compte :

- du nombre de points acquis au classement ;
- lorsque deux ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, un nouveau classement est établi entre les seules équipes concernées, en tenant compte des points acquis lors de leurs confrontations directes.
- Si l'égalité subsiste, les critères suivants sont appliqués successivement :
 1. la plus grande différence de points (points marqués – points encaissés) lors des rencontres disputées entre les équipes à égalité, lorsque le nombre de confrontations entre celles-ci est identique ;
 2. le plus grand nombre de points marqués lors des rencontres disputées entre les équipes à égalité, lorsque le nombre de confrontations entre celles-ci est identique ;
 3. la plus grande différence de points générale sur l'ensemble des rencontres de la poule ;
 4. le plus grand nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule ;
 5. en cas d'égalité persistante, un tirage au sort.

3. Attribution des points

Pour l'établissement du classement, il est attribué :

2 (deux) points pour une rencontre gagnée ;

1 (un) point pour une rencontre perdue ;

0 (zéro) point pour une rencontre perdue par forfait ou par pénalité.

E) Personnalisation des équipes (si plusieurs équipes engagées dans une même catégorie)

Pour la PH1 (du 26/09/26 au 10/10/26)

L'effectif des équipes doit être **personnalisé** et impérativement communiqué avant la première journée.

Pour la PH2 (du 7/11/26 au 12/12/26) et PH3 (Janvier à Avril)

- si les équipes évoluent dans la même division, la règle de **personnalisation des équipes** s'applique ;
- si les équipes évoluent dans des divisions de niveaux différents, la règle du **brûlage** s'applique.

Pour rappel : Les inscriptions sur la feuille de match sont limitées à 10 joueurs, joueuses par équipes.

PS : Attention aux clubs qui ont engagé deux équipes dans la même catégorie, aux CTC, et aux joueurs (euses) surclassés (ées).

F) Phase finale

Le titre de « Champion Régional » sera décerné lors d'une finale qui opposera les 2 premiers de la poule titre, il y aura également une finale poule B (le trophée de la Ligue).

G) Les horaires des matchs doivent-être saisis 21 jours (hors PH1) avant le match.